

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Argelès-sur-Mer, le 7 août 2024

Une première campagne de sensibilisation à l'impact de certaines crèmes solaires sur le milieu marin méditerranéen

Cet été, et pour la première fois, le Parc naturel marin du golfe du Lion lance une campagne de sensibilisation à l'impact sur le milieu marin de filtres UV présents dans certaines crèmes solaires. En partenariat avec neuf structures locales de kayak et paddle, cette initiative vise à informer les vacanciers sur cette problématique étudiée de près par la communauté scientifique, encourageant des pratiques plus respectueuses de l'environnement le long du littoral, dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude.



Chaque été, les structures de kayak et paddle « [Engagées pour la nature](#) » font le même constat : en surface de l'eau, des nappes de crème solaire sont visibles depuis la plage, après le passage des baigneurs. Conscientes des problèmes environnementaux que peuvent causer certaines crèmes solaires présentes dans l'eau de mer, ces structures ont sollicité le Parc pour les aider à sensibiliser leurs publics.

Une mobilisation locale, avec le soutien de l'observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer

Depuis 2015, les scientifiques de l'observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer (Sorbonne Université - CNRS) mènent des études d'écotoxicologie sur des filtres UV. Le Parc a donc entrepris un travail de médiation scientifique avec les structures engagées, appuyé du soutien de l'observatoire océanologique. Ce partenariat a abouti, en cette saison estivale de 2024, à une première campagne de sensibilisation grand public, déployée le long du littoral de Cerbère (Pyrénées-Orientales), à Leucate (Aude).

Les principaux impacts des filtres UV

Certains filtres UV chimiques et minéraux peuvent en effet affecter des catégories d'espèces présentes

en mer Méditerranée. Chez certains poissons, crustacés et échinodermes, ils peuvent entraîner des dérèglements du système endocrinien ou altérer le métabolisme de certains mollusques et échinodermes jusqu'à compromettre leur développement et leur survie. Ils provoquent également un déséquilibre des défenses antioxydantes (stress oxydatif) des poissons, crustacés, mollusques, et coraux, ce qui réduit les capacités physiologiques de leurs cellules et peut provoquer de graves maladies chroniques. Ils affectent par ailleurs la capacité de photosynthèse des algues et du phytoplancton entraînant des difficultés pour ces derniers à produire et stocker de la matière organique à partir de la lumière du soleil. Un phénomène qui ne leur permet plus de bien se nourrir.

Certains filtres UV chimiques et minéraux ont également été retrouvés dans le sang et les tissus d'espèces marines comme les requins, les tortues et les dauphins. Des filtres UV ont aussi été détectés dans les racines de posidonies, des plantes marines indispensables à la biodiversité méditerranéenne, aussi connues pour leur capacité à capter le CO₂ de l'atmosphère.

Quelles solutions ?

Pour bien se protéger du soleil et minimiser son impact sur la biodiversité marine, le Parc naturel marin du golfe du Lion a formulé plusieurs conseils. A retenir notamment, lorsqu'il n'est pas possible de se passer de crème solaire, il est préférable de la choisir à base de filtres UV moins nocifs (et de préférence, sans ingrédients micro plastiques).

Il vaut mieux également éviter les produits solaires en brume ou en spray car avec le vent, la crème se disperse dans l'environnement sans protéger la peau.

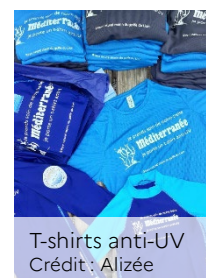
Par ailleurs, sans un délai de 30 minutes avant de s'exposer au soleil et d'aller à l'eau, la crème ne protège pas du soleil car les filtres UV chimiques présents dans la majeure partie des crèmes solaires n'auront pas eu le temps d'être absorbés par la peau.

En définitive, se mettre à l'ombre, porter un chapeau, des lunettes de soleil et des vêtements anti-UV restent les solutions à privilégier pour se protéger du soleil tout en réduisant son impact sur les écosystèmes marins.

Un large dispositif de sensibilisation déployé cet été

Formation des moniteurs des structures partenaires : pour la première édition de cette campagne, le Parc a formé plus de 40 agents d'accueil et moniteurs de kayak et paddle des structures partenaires sur les impacts environnementaux des filtres UV concernés, ainsi que sur des pratiques plus responsables pour se protéger du soleil. Équipés d'un guide réalisé par le Parc, les moniteurs pourront à leur tour partager les informations à leurs publics avant les sorties en mer.

Prêt de t-shirts anti-UV aux clients des structures partenaires : pour compléter ce dispositif de sensibilisation orale, le Parc finance la mise à disposition de près de 400 t-shirts anti-UV pour les moniteurs et les clients des structures engagées. Confectionnés en Italie à partir de filets de pêche recyclés, sans traitement anti-UV chimique, ces t-shirts seront prêtés tout au long de l'été aux clients des structures, leur permettant de limiter voire de supprimer le recours à la crème solaire lors de leurs balades et randonnées aquatiques.



T-shirts anti-UV
Crédit : Alizée



Affichage grand public et kit de communication numérique : deux affiches de sensibilisation grand public et un **kit de communication numérique** avec différents supports adaptés pour les réseaux sociaux ont été fournis aux structures engagées. Au total, **plus de 200 affiches ont été distribuées**, y compris dans les offices de tourisme et dans les postes de secours sur les plages du littoral pour faire passer le message à un public plus large.

Un kit de communication numérique est disponible pour les partenaires intéressés.

La charte « Guide d'observation partenaire » du Parc naturel marin du golfe du Lion

En signant la charte « Guide d'observation partenaire » il y a 3 ans, 9 structures de kayak et paddle du littoral des Pyrénées-Orientales se sont engagées à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement pour atteindre des objectifs de développement durable. Ensemble, la vingtaine de professionnels impliqués et le Parc ont développé des pratiques écoresponsables adaptées à leurs activités, favorisant ainsi la préservation du milieu marin.

De son côté, le Parc s'engage à être un relais d'information, à fournir un réseau d'échanges et de formation, à promouvoir la visibilité des actions menées et à proposer un soutien technique. Plusieurs initiatives ont ainsi été mises en place, à l'image de cette campagne de sensibilisation à l'impact des filtres UV de certaines crèmes solaires.

Plus d'informations sur la charte et ses partenaires : <https://parc-marin-golfe-lion.fr/editorial/accompagner-les-structures-de-kayaks>

Un partenariat avec



Le Parc naturel marin du golfe du Lion fait partie de l'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Pour en savoir plus sur le Parc naturel marin du golfe du Lion :

www.parc-marin-golfe-lion.fr

 [@Parc naturel marin du golfe du Lion](https://www.facebook.com/Parc.naturel.marin.du.golfe.du.Lion)

et sur l'Office français de la biodiversité :

www.ofb.gouv.fr

Contacts presse

Alizée Martin, Chargée de mission Usages de loisir
07 60 25 61 08 / alizee.martin@ofb.gouv.fr

Clarisse Chevy, Chargée de mission
clarisse.chevy@ofb.gouv.fr

Marie Morineaux, Chargée de communication
06 99 96 43 35 / marie.morineaux@ofb.gouv.fr